

VITE DIT

On supprime la taxe carrière

En 2018, les entreprises d'exploitation de carrière ne payeront plus la taxe carrière. Un manque à gagner de 15 000 € pour la Commune d'Ouffet mais qui sera compensé par la Région wallonne.

Voiries au parc artisanal

Deux nouvelles voiries ont été créées au sein du parc artisanal d'Ouffet. Il s'agit de la rue du trou des loups et du rond-point du parc.